LA LETTRE HEBDO

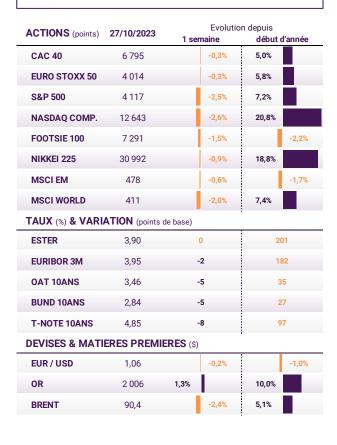
Lundi 30 octobre 2023

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle

LE RÉCAP' DE LA SEMAINE

- Le repli tendanciel des marchés d'actions s'est poursuivi aux Etats-Unis et, dans une moindre mesure, en Europe, au cours d'une semaine notamment marquée par la décision attendue de la BCE de maintenir ses taux directeurs inchangés après dix hausses consécutives.
- Parmi les principaux catalyseurs conjoncturels, la saison des publications de résultats trimestriels se poursuit. Aux Etats-Unis, alors que la moitié des entreprises ont dévoilé leurs chiffres, 78% affichent des bénéfices supérieurs aux attentes contre 74% en moyenne sur la dernière décennie, si bien que le 3ème trimestre pourrait augurer d'un retour de la croissance après trois trimestres consécutifs de repli. Par contre, le bilan provisoire s'avère moins élogieux sur le chiffre d'affaires (62% excèdent les attentes contre 64% en moyenne). En outre, compte tenu de leurs poids dans les indices, les déceptions engendrées par Meta (-4% sur la semaine) et Alphabet (-10%) n'ont pas été sans conséquence pour les marchés, le premier étant pénalisé par des prévisions prudentes pour le 4ème trimestre et le second par la poursuite du ralentissement de son activité Cloud. Parmi les « sept magnifiques », ces sociétés qui font la croissance du marché en 2023, doivent encore publier Apple, que nous suivrons cette semaine, et Nvidia le 21 novembre.
- ▶ En Europe, le secteur automobile a été particulièrement chahuté, à l'image de Volvo, Mercedes, Volkswagen ou encore Plastic Omnium, tandis que le secteur du luxe offre une image plus contrastée avec la bonne publication d'Hermès et la déception Remy Cointreau. Mais c'est surtout Sanofi qui a marqué les esprits avec une chute du titre de 19% vendredi à la suite des annonces d'une baisse du bénéfice net par action en 2024 et du renoncement à l'objectif de rentabilité à horizon 2025.
- Au niveau macro, l'écart observé entre les dynamiques conjoncturels d'activité de part et d'autre de l'Atlantique ne cesse de se creuser avec une contraction du secteur privé qui s'est accentué en octobre en zone euro tandis que le PIB des Etats-Unis a cru plus vite que prévu au 3ème trimestre (+4,9% en première estimation vs +4,3%), soutenu par la hausse des dépenses de consommation dans un contexte de marché de l'emploi toujours tendu. Pour autant, le déflateur des dépenses de consommation « Core PCE » s'est replié à 2,4%, son niveau le plus faible depuis le 4ème trimestre 2020. Dans ce contexte, la Fed devrait imiter la BCE en laissant ses taux directeurs inchangés. Nous suivrons également cette semaine la réunion de la banque centrale du Japon et le rapport mensuel sur l'emploi aux Etats-Unis dont les données sur les salaires seront au centre des attentions.

LES PERFORMANCES



LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

-6,2%

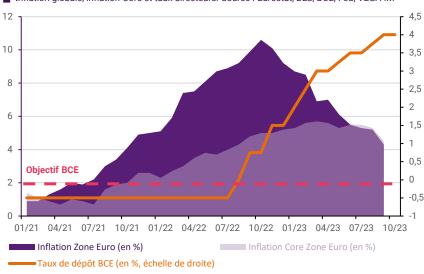
La sanction infligée aux entreprises européennes annonçant des BPA inférieurs aux attentes au titre du T3

Calculée sur les 5 jours suivant l'annonce, cette baisse movenne du cours de l'action n'a plus été aussi élevée depuis 16 ans tandis que les gains engrangés par les actions des sociétés excédant les attentes se limitent à 2,04% en moyenne selon Morgan Stanley. Le contexte de hausse des taux et le ralentissement économique rendent les investisseurs plus exigeants sur l'accomplissement des objectifs alors certaines publications ont été que particulièrement sanctionnées (Worldline, Adyen, Sanofi, Alstom, etc.)



LE FOCUS DE LA SEMAINE : LA BCE STOPPE À SON TOUR SES HAUSSES DE TAUX

Le ralentissement de l'inflation a fini par convaincre la BCE Inflation globale, inflation Core et taux directeurs. Source : Eurostat, BLS, BCE, Fed, VEGA IM



- Après avoir procédé à dix hausses de taux consécutives depuis le début du resserrement monétaire en juillet 2022, la BCE a maintenu ses taux directeurs inchangés la semaine dernière, s'inscrivant ainsi dans les pas de la Fed et la BoE, qui en avaient fait de même le mois dernier.
- Les investisseurs cherchent désormais à savoir pendant combien de temps les taux directeurs seront maintenus à leur niveaux actuels alors que les banques centrales souhaitent ancrer leurs anticipations en maintenant des discours intransigeants à l'égard de l'inflation.

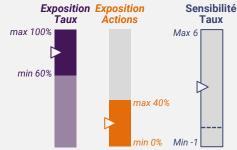
UNE GESTION À LA UNE : LA GAMME D'OPC MULTI-CLASSES D'ACTIFS DE VEGA IM

Les fonds multi-classes d'actifs associent actions et obligations dans l'objectif de bénéficier des perspectives de rendement inhérentes à ces deux classes d'actifs ou de tirer parti de la décorrélation qui peut apparaître entre elles, de manière à compenser les pertes de l'une par les gains obtenus sur l'autre. Ceci dit, la hausse de la volatilité observée sur les marchés de taux en conséquence du resserrement monétaire plaide pour des allocations d'actifs plus flexibles. C'est justement le crédo des deux fonds phares de la gamme VEGA IM.

VEGA EURO RENDEMENT ISR Encours: 1,32 milliards €; SRI (Part R): 3/7; Classification SFDR: Art. 8 Durée de placement minimum recommandée: 3 ans





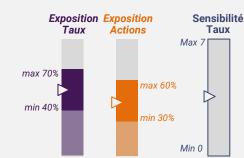


VEGA PATRIMOINE ISR

Encours : 449 millions € ; SRI (Part R) : 3/7 ; Classification SFDR : Art. 8 Durée de placement minimum recommandée : 3 ans

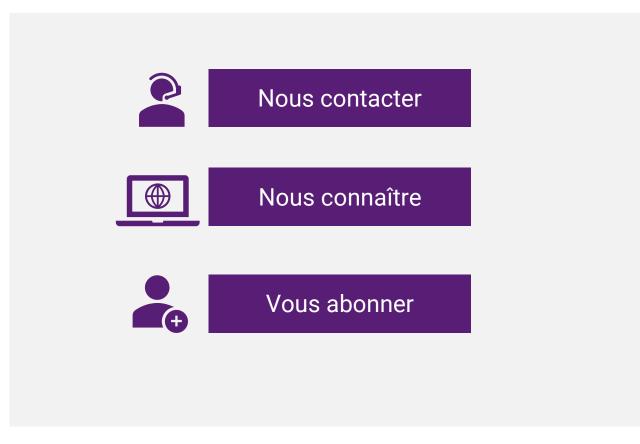


VEG/k



- La gestion de chacun des deux fonds est assurée par un binôme de gérants dédié dont chaque membre est spécialisé sur une classe d'actifs.
- L'allocation stratégique, c'est-à-dire la pondération cible des actions et des obligations en portefeuille, reflète le positionnement de référence de VEGA IM, décidé dans le cadre d'un Comité d'allocation qui réunit l'ensemble des équipes de gestion de la société.
- La poche taux est composée d'obligations libelées en euros majoritairement notées en catégorie non spéculative (IG). Les gérants privilégient les émetteurs privés (entreprises, sociétés financières) et peuvent investir dans des titres subordonnés de rang minimum lower tier 2. La sensibilité Taux fait l'objet d'un pilotage dynamique à l'aide de contrats Futures indexés à des emprunts d'Etats.
- La poche actions contient des grandes capitalisations européennes, sélectionnées selon une approche patrimoniale favorisant des sociétés rentables, en croissance et leaders de leur secteur. En complément, les gérants pilotent l'exposition au marché actions autour de la pondération cible à l'aide de contrats Futures indiciels.
- Les décisions d'investissement intègrent également des critères extra-financiers.





AVERTISSEMENTS

Le présent document est réservé à un usage strictement personnel de son destinataire et ne peut pas être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne doit pas être reproduit, distribué ou publié en totalité ou en partie, sans autorisation préalable et écrite de VEGA Investment Managers. Ce document est produit à titre purement informatif et peut être modifié à tout moment sans préavis. Il ne saurait en aucun cas constituer une recommandation personnalisée d'investissement, une sollicitation ou une offre, en vue de la souscription à un produit ou à un instrument financier. Ce document a été réalisé sur la base de données financières et/ou conjoncturelles valables à un instant donné et émanant de sources extérieures à VEGA Investment Managers qui ne saurait en garantir l'exhaustivité, la pertinence ou la parfaite exactitude II appartient donc au destinataire de les vérifier par lui-même ou à l'aide de ses conseils habituels. La responsabilité de VEGA Investment Managers ne saurait être engagée à quelque titre que ce soit en raison des informations contenues dans le présent document ou de l'utilisation qui pourrait en être faite. Tout investissement peut être une source de risque financier et doit être apprécié attentivement au regard de la situation financière, juridique et fiscale ainsi qu'aux objectifs en matière de placement ou de financement de chaque investisseur. Ce dernier est invité s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables ou tous autres professionnels compétents. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement l'ensemble des documents règlementaires tenus à disposition de l'investisseur. La responsabilité de VEGA Investment Managers ne saurait être engagée en cas de pertes, notamment financières, résultant d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans ce document. Il est également rappelé que tout investissement sur les marchés financiers peut être soumis à des fluctuations de cours à la hausse comme à la baisse pouvant se traduire par une perte plus ou moins importante du capital investi sur des durées plus ou moins longues. Par ailleurs, les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Document non contractuel. Photos et visuels libres de droits - Getty Images / J. Chiscano.

VEGA Investment Managers - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP-04000045 en date du 30 juillet 2004. Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 1 957 688,25 €, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 353 690 514, bénéficiaire de l'identifiant unique REP papiers de Natixis Wealth Management n° FR329789_03PTTW délivré par l'ADEME, dont le siège social est sis 115 rue Montmartre, 75002 Paris.



